

**Sujet :** RE: SRC - COFIL du 23 septembre - envoi du CR

**De :** > henri delrieu (par Internet) <delrieu\_auria@hotmail.fr>

**Date :** 30/10/2019 à 18:53

**Pour :** "MACQ Alice (Assistante) - DREAL Occitanie/DRI" <alice.macq@developpement-durable.gouv.fr>

**Copie à :** ROUSSET Thierry - DREAL Occitanie/DRI/DSSSE <thierry.rousset@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Madame Macq,

Nous bien avons reçu le compte rendu du dernier COFIL concluant la première partie des travaux du SRCO.

Après lecture vous voudrez bien trouver ci dessous quelques éléments que nous voudrions, au titre de FNE MP, voir pris en compte :

- vous nous demandez une réponse pour le 23 *octobre dernier délai*, alors que nous n'avons reçu votre envoi mail et donc le compte rendu que le 22 octobre !

Compte tenu de ce délais trop court, nous vous saurions gré d'accepter nos remarques et demandes de modifications ci jointes.

- Le Compte rendu fait état dans la liste des participants, d'un représentant de FNE Midi Pyrénées et d'un représentant de Nature En Occitanie (NEO) mais ne fait mention tout au long des débats que des "représentants de FNE. NEO n'apparaît pas et c'est préjudiciable à nos interventions puisque le compte rendu ne fait état que de 4 interventions indifférenciées sur les 6 différentes interventions que nous y avons faites.
- concernant la 1ère intervention faite au nom de FNE MP, le CR résume :  
"Pour les représentants de FNE Midi-Pyrénées, ... Selon eux, certaines études montreraient que les déchets du BTP ne sont pas toujours des déchets inertes (béton non stable au contact de l'eau), ce qui pourrait entraîner des pollutions en cas de stockage au droit de nappes alluviales notamment. Il ne faut pas que cette planification soit une planification de plus sans être suivie d'effet".

Nous demandons la correction de cette formulation car nous avons fait mention de "nombreuses études qui confirment plusieurs années d'analyses que nous avons faites sur site et qui démontrent que les bétons se dégradent lorsqu'ils sont immergés". Etudes du BRGM, du site professionnel spécialisé CAYOLA, du Laboratoire Indépendant & Expertises Qualité : le Lerm... J'ai d'ailleurs envoyé sur le site ALFRESCO les différentes études en question.

Les analyses sur 4 années que nos associations ont par ailleurs fait sur site par le Laboratoire Départemental de la Haute Garonne font ressortir une très forte émergence d'aluminium à l'aval des déchets enfouis en nappe, alors que le bruit de fond local est inexistant pour cet élément.

La liste des publications sur ces phénomènes de lixiviation est longue et ils ne peuvent plus aujourd'hui être remis en cause : les bétons se dégradent au contact de l'eau, re-larguent leurs composants et impactent les eaux et les milieux récepteurs. Un bilan sincère de préparation du CRCO ne peut l'ignorer.

J'ai aussi fait part du compte rendu du débat public sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets qui, reprenant nos observations sur les enfouissements en nappe des déchets du BTP, recommande à la Région Occitanie de prendre en compte nos observations dans le schéma régional des carrières sur ce sujet, au vu de la pertinence de notre déposition. Cette partie très importante est absente du compte rendu. Ci joint un extrait de l'avis de la Commission d'Enquête sur ce sujet.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande de modification,

Cordialement,

Le représentant de FNE MP

Henri Delrieu

---

**De :** MACQ Alice (Assistante) - DREAL Occitanie/DRI <alice.macq@developpement-durable.gouv.fr>

**Envoyé :** jeudi 24 octobre 2019 08:20

Objet : SRC - COPIL du 23 septembre - envoi du CR

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu du COPIL relatif au schéma régional des carrières qui s'est tenu le 23 septembre 2019 en préfecture à Toulouse.

A présent, la 2ème phase du SRC débute sur la base des propositions de travail validées en séance. Il s'agit, à partir des travaux "état des lieux et analyse des enjeux", d'établir des scénarios d'approvisionnement pour les 12 ans à venir, puis de retenir un scénario de référence.

Nous sommes en mesure de vous préciser que la première session de travail se tiendra dans les locaux de la DREAL à CARCASSONNE le lundi 2 décembre 2019 de 9h45 à 16h15.

Cette session aura pour objectif de déterminer les besoins futurs à l'échelle de la région en intégrant les ressources issues du recyclage et avec la prise en compte, comme sujet transversal, des transports.

Il s'en suivra, début 2020, des sessions de travail attachées à chacune des 4 zones pré-identifiées présentant entre elles des cohérences ou fortement liées en matière de production/besoin :

- ouest et nord-ouest de la région en incluant Toulouse
- sud du massif central
- basses Cévennes/Gard/Hérault
- plaine du Roussillon

Nous vous rappelons que ces groupes sont constitués sur la base du volontariat, complétés si besoin de compétences complémentaires.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir signaler avant le 22 novembre votre intention de participation à la réunion du 2 décembre à :

[alice.macq@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alice.macq@developpement-durable.gouv.fr)

Dans l'attente, nous restons à votre disposition si nécessaire.

Cordialement.

Alice Macq pour la Dreal  
Direction Risques Industriels  
1 rue de la cité administrative - 31074 Toulouse CS 80002  
Tel : 05 62 30 27 14